



THE FRENCH DEEJAY'S — GUIDE ASSOCIATION & COLLECTIVITÉ

10 questions à poser avant de choisir votre DJ

*Un guide offert pour préparer votre événement l'esprit tranquille,
que vous nous choisissiez ou non.*

Rédigé par Alex — DJAL4EX
35 ans d'expérience en animation musicale événementielle



Pourquoi ce guide ?

Organiser une animation musicale pour une association ou une collectivité implique souvent des contraintes propres : budget collectif, lieu communal, public très large. Voici dix questions qui évitent la plupart des mauvaises surprises, quel que soit le DJ que vous choisissiez.

01 Êtes-vous assuré en responsabilité civile professionnelle ?

Pour un événement associatif ou une manifestation communale, cette assurance est souvent exigée par le lieu ou la collectivité elle-même. Un DJ professionnel peut vous montrer son attestation sans hésiter.

À RETENIR — Demandez cette attestation par écrit ; certaines collectivités l'exigent explicitement dans leur dossier de réservation.

02 Que comprend exactement le prix annoncé ?

Pour un budget associatif souvent plus serré, chaque poste de dépense compte double. Faites-vous détailler précisément ce qui est inclus : déplacement, matériel, durée exacte.

À RETENIR — Un devis détaillé poste par poste facilite aussi sa présentation devant un bureau associatif ou un conseil municipal.

03

Le matériel est-il adapté à un événement en extérieur ou dans une salle des fêtes ?

Kermesse, fête de village, salle communale : chaque configuration demande un matériel adapté, parfois plus robuste ou plus polyvalent qu'une prestation en salle privée classique.

À RETENIR — Précisez le lieu exact et sa configuration dès le premier échange ; cela évite les mauvaises surprises techniques le jour J.

04

Le DJ a-t-il l'habitude des publics très variés ?

Un événement associatif réunit souvent plusieurs générations et profils différents en même temps. Un DJ habitué à ce type de public sait adapter sa programmation en conséquence.

À RETENIR — Demandez des exemples de prestations similaires déjà réalisées pour des associations ou collectivités.

05

Connaît-il les contraintes du lieu communal ou associatif ?

Horaires imposés, accès électrique limité, voisinage à respecter : les lieux municipaux ont souvent des règles précises que le DJ doit connaître et respecter.

À RETENIR — Renseignez-vous en amont auprès de la mairie ou du gestionnaire de salle, et transmettez ces informations à votre DJ.

06

Les frais de déplacement sont-ils inclus ?

Pour un budget associatif, ce détail compte particulièrement. Vérifiez ce point avant de comparer plusieurs devis entre eux.

À RETENIR — Deux devis ne se comparent vraiment que frais de déplacement inclus des deux côtés.

07

Qui s'occupe de la SACEM pour cet événement ?

Pour un événement associatif ou public, les règles SACEM diffèrent souvent de celles d'un événement privé. Un DJ sérieux sait vous orienter sur ce point, sans nécessairement le facturer à sa place.

À RETENIR — Renseignez-vous directement auprès de la SACEM pour les événements associatifs ; les tarifs et démarches sont parfois simplifiés.

08

Que se passe-t-il en cas d'annulation ou de report ?

Les événements associatifs dépendent parfois de conditions extérieures (météo, subventions, disponibilité du lieu). Une politique d'annulation claire, par écrit, protège les deux parties.

À RETENIR — Un contrat écrit reste essentiel, même pour un événement porté par une association ou une collectivité.

09

Le DJ propose-t-il une formule adaptée à un budget associatif ?

Certains DJ proposent des tarifs ou des formats ajustés pour les associations et collectivités, conscients des contraintes budgétaires propres à ce secteur.

À RETENIR — N'hésitez pas à exposer clairement votre budget dès le premier échange ; un DJ habitué à ce public saura s'adapter.

10

Que disent ses précédentes collaborations avec des associations ?

Les retours d'autres associations ou collectivités donnent une vraie indication de fiabilité, parfois plus parlante que des avis génériques en ligne.

À RETENIR — Demandez directement une référence d'une précédente collaboration avec une structure similaire à la vôtre.

Envie de nous rencontrer pour en parler ?

thefrenchdeejays.fr — contact@thefrenchdeejays.fr — 07 52 07 70 73